



Vugelles, le 24 octobre 2025

MUNICIPALITÉ  
de  
Vugelles-La Mothe

## Séance du Conseil général du 21 novembre 2025

### Préavis n° 13/2025 – Budget 2026

#### AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VUGELLES-LA MOTHE

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

#### Préambule

Le présent préavis a pour but de faire valider par le Conseil général le budget pour l'année 2026.

Il se résume comme suit :

Total des amortissements 2025 :	CHF	57'570.00
Total des charges	CHF	803'799.00
Total des revenus	CHF	729'844.00
<b>Excédent de charges :</b>	<b>CHF</b>	<b>73'955.00</b>

Cette année à nouveau, nous vous présentons un budget déficitaire. En effet, la péréquation n'est pas en notre faveur, nous devons nous acquitter d'un montant de plus de CHF 40'000, contre CHF 20'000 les années précédentes. N'ayant plus de réserve pour couvrir les frais liés à la STEP, cela engendre une augmentation supplémentaire du déficit. A cela il faut également ajouter les frais pour le ruisseau d'Orges ainsi qu'une augmentation de 10% sur les traitements de chaque dicastère en vue du changement de législature.

Les augmentations des taxes sur les déchets et sur l'eau sont prises en compte dans ce budget, étant donné que la révision des règlements respectifs a été approuvée par le canton, le Surveillant des Prix et enfin par le Conseil.

Finalement, comme vous l'aurez remarqué, la présentation du budget 2026 ne s'est pas faite selon la norme MCH2. Nous avons pu gagner une année avant le fameux passage complet à MCH2 qui est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2027. C'est donc le budget 2027 qui vous sera remis sous cette forme, avec les explications relatives à tous les changements.

Pour une bonne compréhension des chiffres présentés, voici quelques informations supplémentaires :

#### 11.3 Administration

**11.301 Traitement personnel administratif :** Augmentation du taux de travail de notre secrétaire-greffière de 30 % à 40 %. Le taux de travail du boursier est également augmenté afin de répondre aux différentes tâches liées à la transition du plan comptable MCH1 vers MCH2.

- 11.303 **Assurances AVS, AC et AF** : Suite à l'augmentation des 2 employés, les charges sociales sont également ajustées.
- 11.305 **Assurances sociales LAA – LPP et autres** : Notre secrétaire a été affiliée à la LPP.
- 11.311 **Achat mobilier, matériel, machines** : Réorganisation du bureau communal afin de gagner de la place, achat d'un nouveau PC, rangement, réorganisation des archives
- 11.315 **Entretien matériel technique et informatique** : Nouvelles licences informatiques pour le plan comptable MCH2 ainsi qu'un accès à distance pour les finances.
- 11.318 **Honoraires et prestations de services** : Un mandat pour une fiduciaire a été sollicité afin de nous accompagner dans les différents changements liés au nouveau plan comptable et avoir un contrôle sur nos comptes, ce qui sera de tout manière obligatoire dès 2027.
- 18 **Transports publics**
- 18.351 **Participation au déficit du bassin** : montant provenant de l'Etat.
- 22 **Service financier**
- 22.322.3 **Intérêts s/emprunt à long terme** : Emprunt effectué suite au préavis 07/2025, augmentation des intérêts
- 22.330 **Abandon de créances s/débiteurs** : Abandon des créances s/débiteurs supérieures à 2 ans, soit CHF 10'000.
- 22.352.1 **Participation au fds péréquation** : Selon le budget transmis par les finances.
- 22.451 **Participations cantonales** : Selon le budget transmis par l'État
- 22.452.0 **Versement du fond de péréquation** : Selon le budget transmis par l'État
- 32 **Forêts**
- 32.314 **Entretien des forêts** : Frais du groupement forestier, divers entretiens
- 35 **Bâtiments**
- 351 **Bâtiment communal**
- 351.314 **Entretien et réparation** : Entretien appartement de Mme Ciacomarra, rafraîchissement du bureau communal
- 351.318 **Assurances bâtiment communal** : Augmentation des primes d'assurance suite aux sinistres.
- 351.423 **Loyers encaissés – appartements** : Le loyer de l'appartement du rez-de-chaussée a été ajusté à la suite des travaux effectués.
- 42 **Service de l'urbanisme**
- 42.302 **PACom (Plan d'affectation communal)** : la première partie devra être mise en place, ainsi que l'étude des dangers naturels.
- 43 **Routes**
- 430.314 **Entretien des routes** : Quelques regards à changer, déneigement, profilage du bord de route.
- 430.331 **Amortissement plan directeur** : Amortissement travaux de réfection de la route.

- 433 Tronçon du Creux Bleu**
- 433.314 Entretien passerelle au Creux Bleu** : les travaux de réfection du sol sont prévus en fonction de la météo.
- 45 Ordures ménagères et déchetterie**
- 45.434 Taxes annuelles des déchets** : Nouvelle tarification suite au préavis 01/2025.
- 46 Réseaux d'égouts et d'épuration**
- 46.314.1 Entretien réseau d'égout** : les travaux de curage sont prévus tous les 4 ans. Un montant linéaire est comptabilisé.
- 46.352 Part. ass. Intercom. STEP** : des travaux prévus en 2025 n'ont pas été réalisés, ils le seront en 2026.
- 46.434 Taxe d'épuration** : Selon les chiffres des comptes 2024. Un projet de nouveau règlement est prévu
- 47 Cours d'eau**
- 47.314 Cours d'eau, entretien** : Sont prévus l'entretien du « Ruhau » et l'entretien du ruisseau du Bois d'Orges
- 51-52 Enseignement**  
 Le budget de l'ASIGE 2026 a été établi selon les nouvelles directives de MCH2, sur une année civile et non pas sur une année scolaire. Il y a 1'336 enfants scolarisés, 922 enfants en primaire et 414 en secondaire, pour notre commune nous avons 7 élèves en primaire, 3 en secondaire pour un total de 147 habitants - pour rappel, le calcul s'effectue 50% sur la base des enfants et 50% sur le nombre d'habitants. Selon les prévisions, il faudra compter une augmentation d'environ 11'500 pour le campus de Champagne dans les comptes 2027.
- 58 Temples et cultes**
- 581 Temple casadéen**
- 581.314 Entretien** : Pas de grand entretien prévu.
- 61 Service de police**
- 61.351 Réforme policière** : Le canton transmet les données pour cette position.
- 65 Défense contre l'incendie**
- 65.352 SDIS régional du Nord Vaudois** : selon les chiffres des comptes 2024.
- 72 Prévoyance et aides sociales**
- 72.351 Facture sociale** : les coûts sont communiqués par le Canton.
- 72.352.1 Réseau d'Accueil de jour des enfants** : Les frais informatiques ont augmenté afin d'acquérir un calculateur du prix d'accueil pour les parents. Le montant des honoraires pour la gestion du réseau a été augmenté, ce montant comprend la rédaction de 4 règlements et l'augmentation du volume de la charge administrative. Dans le Préscolaire un poste de 50% de soutien pédagogique. Dans le parascolaire I, changement d'équipe dans les différentes structures, la création d'un poste à 50% pour un référent de secteur. Parascolaire II, nouveau tarif pour les repas, l'augmentation de l'espace repas à Champagne et nouvel horaire pour les espaces repas de Montagny et Giez.

Augmentation du nombre de place d'accueil ce qui implique augmentation du nombre d'heure pour les accompagnants. Le budget est basé sur les heures consommées de 2024, pour l'établissement du budget 2026.

**81 Service des eaux**

**810.434 Vente de l'eau au m3** : Nouveaux tarifs afin de pouvoir équilibrer les comptes, selon préavis 09/2025, année de transition.

**810.434.2 Taxe d'abonnement eau** : Nouveaux tarifs afin de pouvoir équilibrer les comptes, selon préavis 09/2025, année de transition.

**810.436 Produits de tiers – Sagenord** : Réduction Sagenord

En conclusion, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**Le Conseil général de Vugelles-La Mothe**

- Vu le préavis municipal no° 13/2025
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

**DÉCIDE**

**Article 1 :** Le budget de la bourse communale est arrêté comme suit pour l'année 2026 :

Charges	CHF	803'799.00
Revenus	CHF	729'844.00
<b>Excédent des charges</b>	<b>CHF</b>	<b>73'955.00</b>

Adopté par la Municipalité lors de sa séance du 23 octobre 2025.

Au nom de la Municipalité



**Annexe : Budget 2026**